INFORMER, ACCUEILLIR ACCOMPAGNER

Relais Petite Enfance (RPE)

Le relais petite enfance vous délivre un premier niveau d'information et vous oriente vers les organismes compétents.
Les assistants maternels sont rattachés à une antenne en fonction de leur lieu de résidence.

Les parents

Les 8 relais petite enfance vous informent et vous accompagnent dans :

votre réflexion sur un mode d'accueil adapté à votre besoin,
votre recherche d'un assistant maternel,
les démarches administratives pour l'emploi d'un assistant maternel,
la connaissance de vos droits et devoirs d'employeurs.

Ils vous proposent également des conférences, des débats, des réunions et des manifestations pour vous permettre de partager des moments d'échanges entre parents et assistants maternels.

Les assistants maternels et garde à domicile

Les 8 relais petite enfance vous accueillent et vous permettent :

une meilleure connaissance de leurs droits.
de bénéficier d'un accompagnement professionnel en participant à des temps d'accueil collectif avec les enfants, des soirées d'information, des moments festifs (spectacles, sorties, repas).
de rencontrer d'autres professionnels et ainsi rompre leur isolement.
une médiation entre les parents, employeurs et les assistants maternels.

Nouveau service de ludothèque !

Un service gratuit d’emprunt des jeux et jouets pour les assistants maternels.

La ludothèque propose un choix varié de jeux et de jouets adaptés aux jeunes enfants de 3 mois à 6 ans. (Jeux d’imitation, jeux de construction, matériel sensoriel, jeux extérieurs…).

Les assistants maternels peuvent emprunter 8 jeux pour une durée de 2 mois, et participer à des matinées d’éveil au jeu avec les enfants qu’ils accueillent (selon un calendrier).

Pour l’emprunt des jeux, il existe deux possibilités :

réserver les jeux en ligne et prendre un rendez-vous pour venir les retirer.
prendre rendez-vous avec une animatrice, et venir choisir et emprunter les jeux sur place.

Démarche – Comment s’inscrire ?

Les assistants maternels doivent créer un compte sur le site Saint-Lô Agglo pour accéder à « mes démarches en ligne » puis ludothèque.

Sur la plateforme, les assistants maternels peuvent :

réserver des jeux
prendre un rendez-vous pour l’emprunt et le retour des jeux
se préinscrire à une matinée d’éveil au jeu
prendre un rendez-vous avec une animatrice ludothèque pour avoir des conseils et emprunter des jeux.

Permanences d'emprunts et retour de jeux :

le mercredi 9h-12h / 14h-17h.

Des permanences selon le calendrier en ligne sont possibles : le mercredi par mois de 17h-20h, ou le jeudi de 16h-20h et un samedi par mois de 9h-12h.

Les matinées d’éveil au jeu

Des matinées d’éveil au jeu sont organisées selon un calendrier, une fois par mois le mercredi matin et le mardi matin pendant les vacances scolaires. Ces rencontres permettent de découvrir les jeux disponibles et les différentes façons d’y jouer et d’adapter les jeux selon les besoins et les évolutions des enfants.
Pour s’inscrire il faut avoir préalablement créer un compte sur le service ludothèque sur mes démarches en ligne.

CONTACT

PETITE ENFANCE

Ludothèque

169 rue du Général Gerhardt
50000 Saint-Lô

Permanences d’emprunts et retour de jeux :
Mercredi : 9h-12h / 14h-17h

02 14 16 30 06

Itinéraire

Courriel

Site internet

Les enfants

Les 8 relais petite enfance accueillent les enfants accompagnés de leur assistants maternels lors des matinées d'éveil, ils permettent :

- l'éveil, la découverte par l'organisation d'ateliers et la mise à disposition de jeux, jouets adaptés à l'âge des enfants.
- la socialisation des enfants par l'apprentissage de la vie en collectivité.
- les échanges entre enfants et entre enfants-adultes.

CONTACT

SAINT-LÔ AGGLO À VOS CÔTÉS

Direction petite enfance

70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h

02 14 16 30 00

Itinéraire

Courriel

CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00